



Le Saint-Siège

LETTRE DU PAPE PAUL VI AUX ÉVÊQUES DU VIETNAM

Vénérables Frères,

La réunion de la Conférence épiscopale vietnamienne, qui va vous rassembler d'ici peu, Nous offre un témoignage de plus de votre zèle et de votre dévouement au service de la communauté catholique de votre Pays, à laquelle, Vénérables Frères dans l'épiscopat, vous vous consacrez avec un esprit exemplaire de générosité et de sacrifice, qui est pour Nous motif de réconfort et d'admiration.

Nous connaissons vos angoisses pour l'heure présente, et vos préoccupations en face d'un avenir plein d'incertitudes et de problèmes plus graves encore pour la consolidation et le progrès de l'Eglise dans votre Patrie.

Vous le savez, et Nous vous l'avons assuré à plusieurs reprises: Nous sommes proche de vous dans l'épreuve, et désireux de mieux comprendre vos peines et de partager plus intimement vos soucis apostoliques. Ainsi seulement, pensons-Nous, Nous pourrons répondre au profond dévouement que vous professez envers l'humble Vicaire du Christ, et dont les Messages de Nos Vénérables Frères l'Archevêque de Saïgon et l'Evêque de Dalat - que Nous n'avons pu lire sans une profonde émotion - sont une preuve nouvelle et bien éloquente.

Pour vous témoigner l'affection spéciale que Nous portons à chacun d'entre vous, aux fidèles confiés à vos soins et à votre Nation tant éprouvée, Nous avons voulu vous donner un signe tangible - et qui, Nous l'espérons, vous sera agréable - de Notre présence parmi vous lors de la réunion de votre Conférence Episcopale, en Nous y faisant représenter par Notre Vénérable Frère Monseigneur Sergio Pignedoli, Archevêque titulaire d'Iconium et Délégué Apostolique au Canada. Nous lui avons confié la mission de vous porter Notre salut affectueux et fraternel, de vous manifester Notre satisfaction pour le zèle que vous déployez dans l'exercice du saint ministère, de vous redire Nos encouragements, de recueillir sur vos lèvres l'exposé des besoins les plus

urgents de vos diocèses, et de discuter avec vous les initiatives qui sembleraient les plus aptes à assurer la mise en pratique des décisions conciliaires.

Des difficultés et des obstacles de tout genre et de toute provenance rendent encore plus ardu votre apostolat dans ce Pays, si largement béni pourtant par le Seigneur, tant par l'abondance des richesses naturelles que par la générosité d'une population qui conserve si vif le sens du spirituel et le manifeste par un ensemble de traditions, de rites et de croyances, qui trouvent leur centre d'expression dans la famille.

Les difficultés dont Nous parlons, bien loin d'arrêter votre élan apostolique, ont avivé encore le sens de vos responsabilités de Pasteurs d'âmes, vous rendant plus sensibles et plus actifs en face des pressantes nécessités du moment présent. C'est pour Nous, vous le devinez, Vénérables Frères, un motif d'intime satisfaction, comme l'est aussi la pensée du respect et de la déférence dont vous entourez celui qui Nous représente de façon stable au milieu de vous, Notre Vénérable Frère le Délégué Apostolique, Monseigneur Angelo Palmas, dont vous connaissez bien les qualités d'intelligence et de cœur, la prudence et la sérénité d'esprit. Il est venu parmi vous dans le seul but de servir l'Eglise avec vous. Et vous, en accueillant ses fraternelles suggestions, avez offert le consolant spectacle d'une reprise décisive de la vie catholique, solide motif d'espérance pour l'avenir. De fait, les multiples initiatives que vous avez prises en ces dernières années ne manqueront pas de donner des fruits abondants, même dans d'autres secteurs de la Nation.

Nous voudrions, à votre louange, en indiquer quelques-unes. La fondation du grand Séminaire, placé sous la protection de S. Pie X, et que Nous avons voulu décorer du titre de pontifical, est un sûr indice de votre volonté d'assurer une préparation toujours plus appropriée de ceux qui sont destinés à être «les sages collaborateurs de l'ordre Episcopal, son aide et son instrument» (Const. Ap. «*Lumen Gentium*», N. 28).

L'érection d'une Faculté de Théologie auprès de l'Institut pontifical «S. Pie X», à Dalat, stimulera, en cette décisive période postconciliaire, tous les hommes de bonne volonté à s'employer pour la réalisation de la devise paulinienne «*veritatem facientes in charitate*» (*Eph.* 4, 15); ce sera un point de rencontre pour mettre en valeur, à la lumière de l'Evangile, le riche patrimoine philosophique et religieux de la Nation; et cela contribuera certainement à amalgamer, dans la recherche du bien commun, des groupes hétérogènes et jusqu'ici désunis.

Dans l'organisation de la «Caritas-Vietnam» - déjà si florissante et si efficace dans sa première année de vie - Nous aimons à voir le témoignage de votre empressement à adoucir tant de souffrances, à porter réconfort et secours à ceux qui ont subi de plus près les tristes conséquences de la présente situation.

Ici c'est tout spontanément et affectueusement que Nous adressons une pensée reconnaissante

et dévouée à vos chers prêtres, diocésains et religieux, dont Nous apprécions le zèle ardent et l'abnégation. Nous désirons les exhorter paternellement à écouter attentivement ce que le deuxième Concile du Vatican propose à leur méditation dans le Décret *Presbyterorum Ordinis* sur le ministère et la vie des prêtres. Qu'ils maintiennent des liens étroits avec leurs Evêques dont ils sont les représentants dans chaque communauté locale; qu'entre eux ils coopèrent fraternellement afin d'être toujours et partout des apôtres de la vérité. En suivant cette ligne de conduite Nous sommes sûr qu'ils seront en mesure d'accomplir les ministères variés que les circonstances spéciales de leur Pays exigent aujourd'hui.

C'est votre mérite, Vénérables Frères, et celui de vos collaborateurs, si les catholiques vietnamiens continuent à offrir - et cela au milieu de tant d'épreuves et de difficultés - un exemple merveilleux d'attachement à la foi de leurs ancêtres. A cause de leur ferveur, de leur docilité aux directives de la Hiérarchie, de leur abandon inconditionnel comme de leur confiance illimitée dans l'assistance divine, ils se sont acquis un droit spécial à l'estime, à l'amour et à l'aide spirituelle et matérielle de toute l'Eglise. Chez ces chers fils Nous admirons également la collaboration généreuse à toutes les initiatives de l'apostolat social, spécialement à celles destinées à adoucir les misères de qui a été touché par le malheur et meurtri par la souffrance.

Conscients de leurs responsabilités en tant que membres de la société civile à laquelle ils appartiennent, ils participent activement à la vie de la nation et contribuent au progrès social comme à la consolidation des institutions. Et ici Nous voudrions leur recommander chaudement de s'en tenir toujours, dans leur action, aux normes d'une prudence éclairée et d'une discipline commune, telles que la situation présente l'exige.

Nous estimons superflu de répéter que Nous faisons Nôtres les problèmes de cette noble Nation et que Nous ne cesserons d'inviter instamment tous les citoyens, même ceux entre les mains desquels se trouvent remises les destinées du Peuple, à œuvrer en vue de la concorde des âmes et de l'entente des esprits: ce sont là des facteurs indispensables pour le retour aux travaux pacifiques et tranquilles des champs et pour la réalisation des réformes sociales et politiques tant souhaitées.

Notre intérêt pour vous et pour votre Patrie Nous a poussé à entreprendre de nouvelles démarches en vue de hâter le jour où, le bruit des armes ayant cessé, les esprits pourront à nouveau se rapprocher, et à profiter de chaque occasion, si mince fût-elle, pour arriver à une solution juste et pacifique de la crise.

Nous pensons qu'il est du devoir de Notre ministère Apostolique de continuer cette tâche jusqu'au moment où le souhait et le salut du Christ ressuscité: «La paix soit avec vous», devienne réalité pour le cher peuple vietnamien.

Que cette paix règne dans le cœur de tous; qu'elle se manifeste en actes au bénéfice de tous les

membres de la communauté; qu'elle plonge ses racines dans l'ordre, le progrès social et la justice. Pour l'avènement de cette paix - et sans avoir en vue le moindre intérêt temporel - Nous sommes prêt à une collaboration sans limites mais en rappelant en même temps les principes sur lesquels elle doit nécessairement s'appuyer, si elle veut être juste et durable.

Que le Très-Haut, dans sa bonté miséricordieuse, accueille ces vœux et souhaits que Nous formons dans une prière pleine d'humilité et de confiance.

Que la très particulière Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons, à vous, Vénérables Frères, au Clergé séculier et régulier, aux Religieuses et aux fidèles, vous accompagne et vous soutienne dans l'œuvre constructive que vous êtes appelés à réaliser: l'édification du Corps Mystique du Christ et le retour à la paix ardemment désirée, en vue de la prospérité de votre chère Patrie.

Donné à Rome le 15 septembre 1966, en la fête de Notre-Dame des Douleurs, la quatrième année de Notre pontificat.

PAULUS PP. VI